

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OPTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## rique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5018 Société : 10128

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Dr SAROUI Hassan

Date de naissance : 09/01/1957

Adresse : Rue 89, n° 5, Dabat El Fakherine Hay

Hassan

Tél. : 06 62 25 02 99 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Praticien Officiel Benchekroun  
Rés du Palais Bd Benhaddou  
Tél/Fax 022 36 137 08

Date de consultation : 20/09/2020

Nom et prénom du malade : Saroufi Age : .....  
*16 SEP. 2020*

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

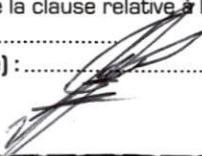
Nature de la maladie : Vice de Rel

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....  
*ACQUEIL*

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 16/09/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

10

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.06.2011	CS +	50	3500	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE CHIFA SARL 10, Avenue Mohamed V, Casablanca Tel: 0522 90 32 63 - Fax: 0522 90 32 63</i>	<i>20/06/2020</i>	<i>12800</i>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OUFA OPTIC Opticien Optométriste 52 Lot. Zouhour Rue 13 Oul- Côte Postale 20202 - Casablanca Tél: 022 93 51 63	29/06/2020			2 ventes Progressifs		31100.00 DH

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

**VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Ouafae BÉNCHEKROUN

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine  
de Casablanca

Maladies et Chirurgie des Yeux

Chirurgie vitéro rétinienne

Angiographie Laser

Adaptation de Lentilles de Contact



الدكتورة وفاء بنشقرنون

أستاذة سابقة بالتعليم العالي بكلية

الطب بالدار البيضاء

اختصاصية في طب و جراحة العيون

جراحة الشبكة

تخطيط أوعية الشبكة - الایزر

عدسات الاتصال

Casablanca , le

26.06.20

الدار البيضاء في

Sarofli Haffan

Ha Fresh 6D 128.00

Adapt x3

R REVEAL SARL  
PH. PHARMACIE CHIFA  
M. TAHIRI  
Cité Hassan II Casablanca  
Tel.: 0522 90 32 63

PPC : 128 DH 00

B.N. VK0242

Professeur Ouafae Benchekroun  
Ophthalmologist  
Rés. du Palais Bd Ghandi Casablanca  
0522 36 37 08  
Urgence : 062 55 12 22

Résidence du Palais, Angle Bd. Ghandi et Yacoub El Mansour, Imm D, 3ème étage N° 12 - Casablanca.  
Fax et Tél.: 05 22 36 37 08 - Urgence : 06 62 55 19 36

## Facture

	<b>Facture N° : 840</b> <b>Date : 2020-06-29</b> <b>Client : SAROUTI HASSAN</b>	<b>STE OULFA OPTIC</b> expertoptic@gmail.com Tel:
--	---	---

VS	SPH	CYL	AXE	ADD
VLVPD	+0.50	-1.50	70	+2.75
VLVPG	+0.50	-1.00	80	+2.75

N°	Désignation	Qte	PUTTC	MT
1	EASILOR VARILUX COMFORT 1.59	1	1250.00	1250.00
2	EASILOR VARILUX COMFORT 1.59	1	1250.00	1250.00
3	MONTURE	1	900.00	900.00

TVA	20%	Total TVA	566.67
Total HT	2833.33	Net à payer	3400.00

Arrêtée la présente facture à la somme :

trois mille quatre cents Dirhams

STE OULFA OPTIC expertoptic@gmail.com  
IF: 14473294 - ICE: 001790060000085 - RC:293593 - TP:36292267- INPE:095011631 - CNSS:9720667

**OLFA OPTIC**  
Opticien Optométriste  
52, Lot. Zoubir Rue 13 Oulfa  
Code Postal 20202 - Casablanca  
Tél: 05 29 8 51 7 7



Casablanca, le

20-06-20

الدار البيضاء في

Saroudi Hassaan

Kenette ✓

521 OULFA OPTIC  
Opticien Optométriste  
Lot. Zoubir Rue 13 Oulfa  
P. Postale 20202 - Casablanca  
Tél. 05 22 93 57 77

OD = +0,50 (-1,50, 70°)

06 = +0,50 (-1, 80°)

Add + 2,75

verres de di  
lumière bleue

Professeur Ouafae Bencherkoun  
Ophtalmologiste  
66, du Palais Bd Ghandi Casablanca  
05 22 36 37 08